

Sur les routes pendant plus de quarante ans

Jean-Bernard Demierre a remis son entreprise de transport en début d'année. Actif durant quarante ans, l'entrepreneur de Saint-Martin s'est notamment chargé des livraisons de fromage. Il revient sur l'aventure de sa société, fondée par son père en 1953.

VALENTIN CASTELLA

SAINT-MARTIN. A la fenêtre de sa maison située à Saint-Martin, Jean-Bernard Demierre pointe du doigt un vieux hangar construit au bord de la route cantonale, à quelques mètres de la frontière vaudoise. En observant l'endroit, couvert de neige, il explique que c'est ici que tout a commencé, en 1953. «Mon père était agriculteur. Son domaine n'était pas assez important pour survivre. Il a alors commencé à transporter des produits agricoles avec sa jeep et sa remorque.»

Soixante-six ans plus tard, la famille Demierre est toujours active dans le secteur. Enfin, elle l'était jusqu'au 1^{er} janvier dernier, lorsque Jean-Bernard Demierre a vendu son entreprise à CF Trans SA à Moudon. Le point final d'une histoire longue de plusieurs décennies durant lesquelles l'entrepreneur a sans cesse dû s'adapter pour avancer et devenir le transporteur officiel de Fromage Gruyère SA et du Vacherin fribourgeois notamment.

C'est en 1976 que Jean-Bernard Demierre, qui avait jusque-là exercé la profession de mécanicien, a rejoint son père. A cette époque, l'entreprise familiale était déjà passablement active dans le transport de bétail et de boissons. Elle traversait même les frontières, en exportant du plastique en France, en Autriche et en Allemagne.

Le commerce du fromage

Puis, la livraison de fromage est venue se greffer aux activités. «En 1976, nous avons acheté notre premier camion frigorifique. C'est à ce moment que nous avons commencé à collaborer avec Fromage Gruyère SA.» Une relation qui dure encore aujourd'hui et qui a permis à sa société, dont il a été directeur de 1990 à 2018, de développer son réseau dans la filière. «Comme nous étions reconnus dans le milieu, nous avons ensuite travaillé avec d'autres entreprises du secteur, comme Crème ou Vacherin fribourgeois. Nous prenions en charge la marchandise auprès des fromageries du canton et d'ailleurs et nous l'amenions aux caves d'affinage. Puis, nous la distribuions à de gros clients dans toute la Suisse.»

Le tout sans prendre le risque de tout miser sur le même cheval. «Nous avons également longtemps effectué des transports pour Tetra Pak. C'est d'ailleurs là que j'ai rencontré mon épouse Fabienne.»

Cette dernière a ensuite rejoint l'entreprise, tout en élevant les deux enfants du couple. «Je m'en occupais et j'effectuais



Jean-Bernard Demierre (ici avec son épouse Fabienne) à propos du transport de fromage: «Cet aliment requiert de nombreuses connaissances. Les entreprises doivent pouvoir compter sur des chauffeurs qui sont informés sur le milieu, les laiteries des villages et leurs habitudes. Les grandes sociétés ne maîtrisent pas ce savoir-faire.» ANTOINE VULLIQUOD

les tâches administratives à la maison lorsqu'ils étaient à l'école, se souvient-elle. Nous fonctionnions vraiment comme une entreprise familiale.»

A son apogée, durant les années 1990 et 2000, J. B. Demierre Transports SA, dont le siège est aujourd'hui situé à Bulle, comptait une flotte de neuf camions et huit collaborateurs. Puis, tout s'est spécialisé et le couple a dû faire des choix. «L'évolution a été très importante, reprend l'ancien directeur de 67 ans. Je me souviens que mon père transportait du bétail, des boissons, du plastique et de la paille dans le même camion. Aujourd'hui, c'est impensable en raison des normes d'hygiène. Comme nous étions très actifs dans le monde du fromage, nous avons privilégié cette voie, notam-

ment en obtenant l'année dernière la certification ISO 9001-22000 qui concerne la sécurité alimentaire.»

Bien connaître le produit

En plus des normes, l'entreprise a dû faire face à une concurrence toujours plus vive. «Des multinationales sont actives en Suisse et leurs prix sont très bas en raison d'une collaboration avec de la main-d'œuvre étrangère, relate l'ancien entrepreneur. Les marges se sont réduites au fil des années. Mais nous avons résisté en augmentant sans cesse nos activités. En quarante ans, nous sommes passés du transport de 2500 à 14000 tonnes de fromage.» Autre argument: l'expérience. «Le fromage requiert de nombreuses connaissances. Les entreprises doivent pouvoir compter sur des chauffeurs qui sont informés sur le milieu, les laiteries des villages et leurs habitudes. Les multinationales ne maîtrisent pas ce savoir-faire.»

Si Jean-Bernard Demierre peut parler de fromage et des personnes, «les amis», il n'oublie pas d'évoquer l'autre activité qui a fait partie de sa vie durant quarante ans: le service hivernal. «Nous avons commencé à nous occuper du déblayage des routes dès le début des années 1960. Nous étions notamment chargés de la région entre Saint-Martin et Bulle. Et je peux vous dire que nous avons eu du travail, car cette zone peut être considérée comme la Sibérie du canton de Fribourg.»

En retraite active (il assure actuellement la transition avec le repreneur), Jean-Bernard Demierre peut désormais dormir tranquillement lorsqu'il neige et imaginer l'avenir avec sérénité. Son entreprise va perdurer sous la férule de CF Trans SA. «Cela n'a pas été évident de trouver un repreneur de qualité, notamment pour le secteur frigorifique. Il me tenait à cœur que la transition se passe bien et que les chauffeurs puissent continuer à exercer leur travail.» ■

Fribourg

La neige a perturbé le réseau routier

INTEMPÉRIES. Les intenses précipitations et chutes de neige de la soirée de vendredi dernier ont fortement perturbé le trafic sur le réseau routier fribourgeois. Ainsi, à la demande de la Police cantonale vaudoise, le tronçon de l'autoroute A12 entre Châtel-St-Denis et Vevey a été totalement fermé à la circulation pendant six heures trente. Un bouchon s'est alors formé entre Vaulruz et Châtel-St-Denis.

Des contrôles des principaux axes routiers ont été effectués par les patrouilles, communique la police. Une fois la sécurité de l'itinéraire de déviation Vaulruz-Payerne assurée, les véhicules immobilisés sur l'A12 ont pu quitter l'autoroute à Châtel-St-Denis. En parallèle, le tronçon autoroutier entre Vaulruz et Châtel-St-Denis a été fermé, afin que la neige accumulée sur la chaussée puisse être déblayée. Le trafic autoroutier a été complètement rétabli à minuit.

Par ailleurs, l'axe Broc-Charmeay a été obstrué par des véhicules, ce qui a rendu le tronçon impraticable durant une heure trente.

Lors de cet épisode neigeux, un seul accident dû aux mauvaises conditions météorologiques a été constaté par la police, à Belfaux. Deux automobilistes de 21 et 48 ans ont été impliqués. Blessé, le quarantenaire a été acheminé à l'hôpital en ambulance. La police note qu'elle a également aidé quelques autres véhicules qui se trouvaient bloqués sur la chaussée. ■

En bref

VOTATIONS

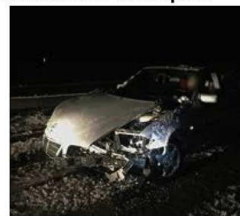
Les Fribourgeois aux urnes le 30 juin

La votation cantonale sur les contributions financières transitoires du canton en faveur des communes dans le cadre de la réforme fiscale est fixée au 30 juin, annonce la Chancellerie dans un communiqué. Le Conseil d'Etat a décidé de repousser le scrutin d'une semaine pour ne pas empiéter sur le week-end de la Fête-Dieu. Les Fribourgeois pourraient également se prononcer sur l'ouverture des magasins jusqu'à 17 h le samedi, si les signatures déposées la semaine dernière à la Chancellerie sont validées. Un troisième objet risque de s'ajouter. La réforme fiscale fribourgeoise est combattue dans son ensemble par un référendum. Si les 6000 parafiches sont récoltés dans les temps, les Fribourgeois voteront également le 30 juin.

CHIÈTRES

Une automobiliste se blesse dans un tête-à-queue

Une automobiliste de 21 ans a perdu la maîtrise de sa voiture après avoir freiné sur la chaussée enneigée, dimanche matin peu après l'entrée d'autoroute de Chiètres. Son véhicule s'est déporté sur la gauche, a heurté la bermé centrale, est parti en tête-à-queue et a, de nouveau, touché la barrière de protection avant de s'immobiliser. Blessée, la conductrice a été emmenée à l'hôpital en ambulance, selon un communiqué de la police. L'autoroute a été partiellement fermée pendant quarante-cinq minutes.



Conseil d'Etat Séance du 29 janvier 2019

Le Conseil d'Etat a:

ADOPTÉ et TRANSMIS au Grand Conseil la réponse à la motion Schwander Suzanne/Gapany Johanna – Cours pour les migrant-e-s: nos valeurs ne sont pas taboues; la réponse au mandat Schmid Ralph/Alexander Schmid/Sylvie Bonvin-Sansonnens/Christa Mutter/Nicolas Kolly/Peter Wüthrich/Benoît Rey/Mirjam Ballmer/Urs Perler/Claude Chassot et Cédric Péclard – Mission stratégique et financement de l'HFR; la réponse au postulat Gapany Johanna/Schumacher Jean-Daniel – HFR: la mission avant tout; la réponse à la question Schwander Susanne/Bürgisser Nicolas – SMUR cantonal: constatations, problèmes et question.

NOMMÉ un nouveau membre au sein du groupe de coordination «Grands prédateurs».

REPONDU à plusieurs consultations fédérales. Ces réponses seront publiées ces prochains jours sous www.fr.ch/consultations_federales.

GRU

La Gruyère

Faites la pluie et le beau temps en insérant votre publicité ici !

026 426 42 42
info@media-f.ch
www.media-f.ch

media F

«Je me souviens que mon père transportait du bétail, des boissons, du plastique et de la paille dans le même camion. Aujourd'hui, c'est impensable.» JEAN-BERNARD DEMIERRE